

SOCIETE UTILISATRICE	
Nom de la société :	Groupement des Mousquetaires
Secteur d'activité	Grande distribution et production industrielle
Chiffre d'affaires annuel	39 milliard € (monde)
Effectif	146.000
Nom et fonction du représentant (signataire du document)	
N° de téléphone	
e-mail	
SOCIETE PARTENAIRE	
Nom du partenaire	Generix Group
Nom du représentant	
N° de téléphone	
e-mail	
PROJET réalisé depuis 2011	
1. Problématique	<p>Dans le cadre des bonnes pratiques de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement, le Groupement des Mousquetaires souhaitait améliorer l'efficacité de sa traçabilité.</p> <p>Sur fond de crises de sécurité alimentaire et de scandales récurrents, le projet contribue à l'engagement responsable des Mousquetaires .</p>
2. Solution mise en œuvre (type d'organisation, de logiciel, d'équipements, autres...)	<p>Le Groupement des Mousquetaires traite la qualité et la sécurité des produit à 2 titres : sa responsabilité en tant que fabricant et celle en tant que distributeur.</p> <p>Côté distribution, le focus s'est porté sur la gestion des retraits-rappels avec la mise en œuvre d'une nouvelle solution permettant de les piloter de manière centrale et plus performante.</p> <p>Il a s'agit d'améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'acquisition et l'archivage des données de traçabilité, en s'ouvrant au maximum de modes de collecte : DESADV, GTIN 128, saisie, ... - La déclaration des enquêtes, l'investigation, et l'identification <u>fine</u> des produits à risque (dates, n° de lots, ...), - La collaboration amont (industriels) et la diffusion des alertes de manière ciblée dans le réseau, - Le tracking des actions suite aux demandes de retraits ou rappels (accusés de réception, de lecture, accréditation des actions, ...), - La traçabilité du retrait incluant la déclaration des quantités retirées ou détruites (magasins et entrepôts) et la remontée vers les systèmes internes comptables.
3. Objectif	<p>L'objectif est double :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Economique et Ecologique : chaque alerte ne doit être envoyée qu'aux seuls sites concernés. 2- Sociétal et social : améliorer la performance de contribution du Groupement dans ces situations à risque pour la santé publique (enquêtes administratives) : identifier plus vite les points de ventes et bases impliqués.
4. Description de l'application (20 lignes maxi)	<p>GCS GTS apporte une solution complète et centralisée de gestion de la traçabilité sécuritaire.</p> <p>Elle archive et indexe les données de traçabilité dans une base.</p>

	<p>Elle permet de traiter efficacement et en un temps réduit les dossiers d'alertes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle facilite les enquêtes en les basant sur de multiples critères fins de sélection des produits et d'identification des sites impactés. - Elle autorise plusieurs modes de diffusion de l'alerte : le blocage produit directement dans les WMS ou dans les front-office, l'émission d'un e-mail ou d'un Fax d'alerte retrait-rappel au magasin, la remontée d'alerte pour enquête chez les fournisseurs. - Elle identifie et historise l'ensemble des actions réalisées ou manquantes dans le cadre d'une alerte - Elle facilite la réalisation de statistiques d'efficience du système qualité de l'entreprise, contribuant notamment à la rédaction des rapports RSE.
5. Périmètre de l'application (fonctions, pays, sites, populations... concernés)	Déployé en France, sur les produits alimentaires et DPH à date. Par an, au total France, cela concerne : 50.000 alertes donnant 350 à 400 retraits et 50 rappels (aux consommateurs).
6. Date de mise en œuvre	Alimentaire France déployé en 2011-2012.
7. Durée de la mise en place	Déploiement toujours en cours dans le Groupement.
8. Nombre d'utilisateurs concernés	2.211 points de ventes alimentaires et 36 bases logistiques.
9. Difficultés rencontrées et réponses apportées	Collecte des informations en provenance des industriels dans les WMS. Réponse : push déploiement des DESADV incluant les n° de lots, push étiquettes GTIN 128 auprès des fournisseurs. Volumétrie des données (1 TERAOctet de données pas an à archiver pendant 5 à 10 ans) : amélioration techniques pour démultiplier les performances du système.
10. Résultats obtenus (qualitatifs et quantitatifs)	Précision du ciblage des retraits et rappels : réduction significative du nombre de magasins informés par chaque retrait. Ex : SVA, producteur de viande hachée du Groupement, a su identifier la liste des seuls 100 points de ventes concernés par l'alerte X parmi les 2.211 du réseau. Soit 95,5% de marchandises non détruites / non ciblage.
11. R.O.I. estimé	Cible : 330 messages d'alerte * 600 magasins (qui ne sont plus informés) * 8€ de coût de traitement par message + 2€ de traitement de rappel le cas échéant = 1,98 millions € économisés / an. Budget projet NC, ROI déclaré largement satisfaisant.
12. Perspectives d'évolution	Déploiement sur le non-al et dans les autres pays. Précision dans le retrait effectif des produits en linéaires, conséquence de la diminution du nombre d'alertes diffusés à chaque point de vente. Pour la solution informatique : amélioration de l'interface de sélection des critères pour les enquêtes.
13. En quoi cette solution est-elle innovante ?	Mise en œuvre d'un réseau d'information transverse (société) et collaboratif (fournisseurs) pour animer quotidiennement ce processus qualité.
14. En quoi le projet a-t-il impacté les performances de l'entreprise ?	Gain de temps, satisfaction clients, relation fournisseurs améliorée, engagement responsable de l'enseigne, gain d'image.
15. Le projet a-t-il une dimension développement durable ?	Oui, sur les 3 piliers : Economique, Ecologique et Sociétal.